

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 janvier 2012

PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT - (n° 4087)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 2

présenté par

M. Gaubert, M. Brottes, Mme Massat, Mme Le Loch, Mme Erhel, Mme Maquet,  
M. Marsac, M. Dumas, Mme Marcel, M. Le Bouillonnet, M. Grellier, M. Peiro  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 2**

Supprimer l'alinéa 8.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination avec l'amendement visant à substituer aux deux dernières phrases de l'alinéa 7 deux phrases rendant indisponible aux établissements de crédit le répertoire national des crédits aux particuliers.